



AVIS DE NOMINATION

Les membres du conseil municipal de Val-Morin sont heureux d'annoncer l'entrée en fonction de madame Fanny Chartrand à titre de directrice du Service des finances de la Municipalité. Madame Chartrand succède ainsi à Maryline Bastien qui a occupé ce poste au cours des 13 dernières années.

Professionnelle de la comptabilité cumulant plus de 25 années d'expérience, dont une douzaine en cabinet comptable, Madame Chartrand a également œuvré dans le monde municipal au cours des dernières années. Elle a ainsi occupé les fonctions de directrice de la trésorerie au sein de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré (Mont-Blanc) et de directrice adjointe du Service des finances pour la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

Reconnue pour sa rigueur, ses compétences et ses qualités humaines, Madame Chartrand saura assurer la gestion des finances de la Municipalité avec transparence et offrir aux citoyens de Val-Morin un service de qualité.

En plus de la planification et de la préparation du budget annuel et du plan triennal d'immobilisations, elle sera également responsable de superviser les démarches d'approvisionnement concernant les biens et services, des opérations en lien avec les revenus et des contrôles financier requis concernant la gestion financière des différents services municipaux.

Les membres du conseil et de l'administration municipale souhaitent la bienvenue et le meilleur des succès à Madame Chartrand dans ses nouvelles fonctions.